

ACTION URGENTE

UN RÉFUGIÉ SYRIEN RISQUE UNE EXPULSION IMMINENTE

Le réfugié syrien Hassan al Kontar risque d'être expulsé à tout moment vers la Syrie. Il a été arrêté le 1^{er} octobre à l'aéroport international de Kuala Lumpur en Malaisie, où il était bloqué depuis le mois de mars. Si la procédure d'expulsion se poursuit, il sera exposé à de graves atteintes aux droits humains.

Le 1^{er} octobre, **Hassan al Kontar** a été arrêté à l'aéroport international de Kuala Lumpur (KLIA) parce qu'il se trouvait dans une « zone interdite ». Ce réfugié syrien était en effet bloqué au terminal des départs de l'aéroport depuis le mois de mars 2018 : il avait peu d'options s'agissant de se rendre dans un autre pays et ne pouvait pas retourner en Syrie car il avait refusé d'accomplir le service militaire obligatoire, ce qui constitue une infraction pénale dans ce pays. Hassan al Kontar a dépassé la durée de séjour de son visa touristique en Malaisie au mois de mars et a dû s'acquitter de frais de pénalité. Il a ensuite cherché à quitter la Malaisie. N'ayant pas pu parvenir à un arrangement sur ce dossier, le 4 octobre, le vice-ministre de l'Intérieur a confirmé publiquement que les autorités malaisiennes envisageaient d'expulser Hassan al Kontar vers la Syrie, où il risque d'être soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements, à une détention arbitraire ou à une disparition forcée, entre autres.

Le 5 octobre, Hassan al Kontar a été transféré au service de l'Immigration. Depuis, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et son avocat ont pu communiquer avec lui de manière limitée. Selon certaines informations, il est détenu au siège des services de l'immigration à Putrajaya, au sud de Kuala Lumpur. Amnesty International a déjà fait part de ses préoccupations quant aux conditions de détention en Malaisie, notamment dans les centres de détention pour migrants.

Hassan al Kontar risque d'être expulsé de manière imminente vers la Syrie. Or, le renvoyer en Syrie constituerait une violation du principe international de « non-refoulement », qui interdit tout renvoi d'une personne vers un lieu où elle risquerait de subir de graves violations de ses droits humains. Les recherches d'Amnesty International en Syrie révèlent des violations systématiques et généralisées des droits humains constituant des crimes contre l'humanité, notamment le recours à la torture, les exécutions extrajudiciaires et les disparitions forcées de personnes considérées comme des opposants au régime syrien ou à d'autres groupes. De ce fait, Amnesty International s'oppose aux renvois de personnes vers la Syrie en toutes circonstances, sauf lorsqu'ils sont volontaires.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en *bahasa malaysia* (malais) ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de respecter leurs obligations internationales et de ne pas renvoyer Hassan al Kontar en Syrie, en aucun cas ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il puisse pleinement bénéficier des recours qui garantissent sa sécurité ;
- engagez-les à faire en sorte qu'il puisse communiquer avec son avocat et des représentants du HCR, et à ce que ses conditions de détention soient conformes aux normes internationales.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 NOVEMBRE 2018 À :

Ministère de l'Intérieur

Home Minister Tan Sri Dato' Haji Muhyiddin Yassin
Block D1, D2 & D9, Complex D, Administrative Center
Federal Territory, 62546 Putrajaya, Malaisie
Fax : (+60) 03-88891613 / 03-88891610

Courriel : muhyiddin@moha.gov.my; CC: naaim@moha.gov.my

Formule d'appel : *Dear Home Minister, / Monsieur le Ministre,*

Vice-ministre de l'Intérieur, Datik Mohd Azis Jamman

Block D1, D2 & D9, Complex D, Administrative Center
Federal Territory, 62546 Putrajaya, Malaisie
Fax : (+60) 03-88891613 / 03-88891610

Courriel : mohdazis@moha.gov.my; CC: atiqah@moha.gov.my

Formule d'appel : *Dear Deputy Prime Minister, / Monsieur le Vice-ministre,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Malaisie dans votre pays (adresses à insérer) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN RÉFUGIÉ SYRIEN RISQUE UNE EXPULSION IMMINENTE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Selon les médias et selon ses publications sur les réseaux sociaux, Hassan al Kontar vivait et travaillait aux Émirats arabes unis depuis 11 ans, échappant ainsi à la guerre en Syrie et au service militaire obligatoire. Il en a été expulsé après avoir dépassé la durée de son visa de travail. Il est arrivé en Malaisie en octobre 2017. Lorsque son visa de touriste de trois mois a expiré, il a cherché à se rendre en Turquie et au Cambodge, en vain. Il est resté bloqué à l'aéroport international de Kuala Lumpur depuis environ six mois. Avec l'aide de bénévoles canadiens, il a déposé une demande dans le cadre du parrainage de réfugiés au Canada. Le traitement de cette demande peut prendre jusqu'à deux ans, sans garantie qu'elle soit acceptée.

Nom : Hassan al Kontar (h)

AU 180/18, ASA 28/9220/2018, 11 octobre 2018